

# COMMISSION CYCLOSPORT

## Réunion du 31 octobre 2013 à Saint Martin d'Abbat

**Etaient présents** : D. LEBERT – J.L. LATOUR – G. DEZECOT – M. VATAN – S. GORAU et D. PARMENTIER du comité UFOLEP 45

**Ordre du jour** : planning prévisionnel des réunions de la commission  
édition des cartons saison 2013 – 2014  
liste d'inscription type  
paiement de la part UFOLEP  
paiement à Ouzouer/Trézée de la part due pour le championnat départemental départemental cyclo-cross  
départemental route et C.L.M.  
régional route  
appel de candidatures  
les récompenses  
commandes éventuelles  
rappel lors de la participation à un championnat national  
adhésions  
descente  
mutations  
listing du matériel  
questions diverses

**1°) planning prévisionnel** : un planning prévisionnel est établi pour les réunions de la commission, ce qui permet aux membres de se positionner.

**2°) édition des cartons** : le responsable de ce secteur propose d'éditer les cartons route de la saison 2013 – 2014, 2 fois par mois : le 1<sup>er</sup> et 2, et le 15 et 16 de chaque mois. Attention aux clubs de prévoir leur demande en fonction de ce programme. Ne seront traitées au coup par coup que les montées et les descentes.

**Avis favorable des membres.**

**3°) liste d'inscription type** : suite à la proposition de l'animateur, afin de contrer les tricheries possibles, une liste type sera établie par Sylvain et transmise aux clubs organisateurs de compétition.

Devant la négligence de certains clubs, l'envoi de ces listes sera effectué dans un délai de 2 semaines au responsable des classements et challenge ( en cas de retard, sanction sur les points du challenge).

De même pour la feuille de classement, soit elle est récupérée par un membre de la commission, soit le résultat est transmis dans les 24 h, au responsable du Site internet pour parution ( en cas de retard ou d'oubli, même sanction que précédemment).

RAPPEL aux organisateurs : inscrire les places obtenues par les coureurs ainsi que le nombre de points

(une feuille sera éditée pour chaque organisateur avec les tableaux)

Ne rendre les licences aux intéressés qu'après la transcription des places et des points (environ 15 mn après l'arrivée)

**4°) paiement de la part OFOLEP** : devant la négligence des uns, le trésorier fera une **énième relance** auprès des clubs retardataires (part de 1 € par participant et le paiement des cartons).

Pour la saison 2013 – 2014, une pièce comptable sera adressée à chaque club organisateur dès la réception des feuilles d'inscription.

Le 1<sup>er</sup> paiement des cartons sera demandé aux clubs fin juin.

La commission a décidé une sanction pour les retardataires du paiement (délai de 2 semaines, si dépassé = points en moins sur le challenge)

**5°) paiement à Ouzouer/Trézée** : suite à l'organisation du championnat départemental route organisé à Ouzouer/Trézée, le trésorier fera un chèque de reversement des engagements à ce dit championnat.

**6°) départemental de cyclo-cross** : le club organisateur est doté d'un remboursement de factures pour un montant maximum de 200 €.

Certains organisateurs de cyclo-cross appliqueront le tarif des inscriptions comme pour la route : payé = 5 €, inscrit sur place = 7 €.

Matthieu gère les classements de catégories et le challenge propre à cette spécialité.

Rappel du départemental : à l'Île Charlemagne le 16 décembre 2013-11-01

Pour la sono, plusieurs pistes : commune de St Jean le Blanc ou d'Orléans, comité du Loiret UFOLEP ou la Région (Matthieu voit cela avec l'organisateur)

Commande éventuelle de maillots pour les champions (voir le stock)

Vu le faible effectif de la commission et les absences de certains, Daniel assumera les arrivées avec un ou une secrétaire.

Un débat s'instaure pour la participation des vététistes aux cyclo-cross et les arguments émis par des membres de la commission. Il est possible de différer le départ des vététistes pour éviter des tassements et des bousculades.

Une analyse sera faite en fin de saison pour connaître les suites données pour la saison 2014 – 2015.

**6°) départemental route et C.L.M.** : l'animateur a fait appel de candidature pour ces 2 organisations. Il souligne que les participants le matin au C.L.M. , ont laissé une partie de leur moyen et ne peuvent plus défendre pleinement leur chance l'après-midi.

Il propose donc de scinder ces 2 manifestations et de regrouper le C.L.M. un matin, avec une compétition du calendrier et non plus avec le départemental route.

**Avis favorable des membres présents.**

**7°) régional route** : l'animateur de la commission a fait appel de candidature pour l'organisation de cette manifestation dans le Loiret.

**8°) appel de candidatures** : rappel

pour le départemental route  
pour le C.L.M.  
pour le régional route  
pour l'assemblée annuelle de la commission cycloport (2014)  
pour les organisations de 2015 (départemental de cyclo-cross, route et C.L.M.)

**9°) les récompenses** : les récompenses concernant les championnats départementaux (cyclo-cross, route et C.L.M.)  
Sont fournies par le Comité Directeur UFOLEP du Loiret.

La commission garde à sa charge les récompenses du challenge route de fin de saison et celles du cyclo-cross (récompense individuelle à chaque participant lors du départemental).

**10°) commandes éventuelles** : au vu des stocks, la commission programmera l'achat de maillots pour récompenser les champions départementaux de cyclo-cross, de la route et du C.L.M.

**11°) rappel** : lors du championnat national de C.L.M. les compétiteurs doivent porter obligatoirement le maillot de la sélection et non le maillot du club (la commission paie les engagements à ces manifestations sportives nationales).

**12°) adhésions** : les adhésions traitées par la commission ne concernent que des sportifs faisant du cyclo-cross.

LARRAS Marc Olivier	Ménestreau en villette	3 <sup>ème</sup> cat
DEGAT Fabrice	VTT Mardié	2 <sup>ème</sup> cat
PERRON Didier	VTT Sermaises	2 <sup>ème</sup> cat
PITOT Pascal	ASL VTT St Jean le Blanc	2 <sup>ème</sup> cat
BRASSAERT Bastien	ASCO VTT	à voir
FOURNIER Camille	ASCO VTT	15-16 ans
GUYOT Eve	ASCO VTT	17-29 ans féminine
LASNE Sara	ASCO VTT	13-14 ans
MERABET Morgan	ASCO VTT	13-14 ans
RODRIGUEZ Anthony	ASCO VTT	13-14 ans
SANSON Illyana	ASCO VTT	13-14 ans
UZON Aurélien	ASCO VTT	13-14 ans
VIVET Benjamin	ASCO VTT	13-14 ans

**13°) descente** : la descente ne concerne que la partie cyclo-cross

ALLAIS Jean-Charles	Braquet abbatien	2 <sup>ème</sup> en 3 <sup>ème</sup> cat
---------------------	------------------	--

**14°) mutations** :  
PEREIRA DE BARROS José va de l'ASPTT Orléans à Infosport Loiret  
BRINON Gilles va de la Fraternelle de Bonnée à Meung cyclisme  
PERRUCHE Romain va de Gien à Ménestreau en Villette

Pour Romain PERRUCHE, il lui est rappelé que sans carton, il n'est pas possible de prendre le départ d'une épreuve de cyclo-cross

En conséquence, devant la légèreté de ce sportif, et à sa participation à 2 épreuves de cyclo-cross hors département, la commission, à l'unanimité, lui inflige une pénalité de – 30 points sur le challenge départemental de cyclo-cross.

**15°) listing du matériel** : un point sera fait avec le précédent animateur de la commission afin d'établir un listing du matériel et de leur situation actuelle.

**16°) questions diverses** : le responsable des cartons nous signale un problème sur l'informatique de la fédération nationale UFOLEP, concernant le tirage des cartons

Afin d'aider les clubs dans leurs démarches pour l'organisation de leur manifestation sportive, Sylvain se propose d'établir un listing des démarches à effectuer avec une chronologie dans le temps.

**Prochaine réunion de la commission** : 6 décembre à 19 h à Sully / Loire avant la réunion pour l'élaboration du calendrier annuelle des manifestations sportives sous le couvert de la Commission Cycloport.

10 janvier 2014 à 20 h à St Martin d'Abbat.